

La 1ere Ronde de nuit aura lieu le samedi 30 novembre 2024

REGLEMENT

Epreuves ouvertes aux licenciés FFA et non licenciés présentant une attestation « PPS » (Parcours Prévention Santé) datée de moins de 3 mois à la date de l'épreuve.

Les courses sont conformes à la réglementation nationale des courses hors-stade FFA

La participation aux courses implique l'acceptation du règlement par chaque concurrent.

INSCRIPTIONS

Inscriptions à l'avance prises jusqu'au 28/11/2024 (sous réserve de disponibilité de dossards)

Tarifs en ligne: 10 km - 10 €, 17 km 15 €.

Tarifs sur place : 10 km - 13 €, 17 km 18 €.

Bulletin d'inscription à renvoyer accompagné du règlement par chèque à l'ordre du SVA et de la copie de licence FFA ou attestation « PPS » :

- Pour les licenciés hors FFA et non licenciés, il est obligatoire de joindre une attestation « PPS »

En l'absence de présentation de licence FFA ou d'attestation « PPS », l'inscription ne pourra être validée.

Inscriptions en ligne (recommandé) avec notre partenaire klikego.com

Inscriptions sur place possible pour chaque course uniquement le samedi avant 17h00 sous réserve de disponibilité de dossards.

Attention pour le 10 et 17 km le nombre de dossards délivré est limité à 300 dossards

Inscriptions Club ou Entreprises

Contactez l'organisation. Un fichier Excel sera envoyé pour grouper les inscriptions.

Tout engagement est personnel, ferme et définitif, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

Aucun transfert d'inscription n'est autorisé. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnu responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve.

Aucun dossard ne sera envoyé par la Poste et aucune inscription ne sera enregistrée en cas de dossier incomplet.

PROGRAMME

Samedi 30 novembre 2024 – Retrait des dossards à partir de 14 h, Gymnase Roger Bambuck – Rue Marcel Charon.

Inscriptions sur place possible de 14 h à 17 h - Gymnase Roger Bambuck – Rue Marcel Charon.

10 km - Départ à 18 h 30

Course réservée aux adultes et jeunes à partir de 16 ans (nés en 2008 et avant)

Les marcheurs sont acceptés (mais sans classement à l'arrivée).

17 km - Départ à 18 h 30

Course réservée aux adultes et jeunes à partir de 18 ans (nés en 2006 et avant)

Les marcheurs ne sont pas acceptés.

Barrière horaire fixée à 1 h 40 au 11^{ème} km.

10 km Marche Nordique - Départ à 18 h 35

Réservée aux adultes et jeunes à partir de 16 ans (nés en 2008 et avant).

Une soupe sera offerte à chaque participant, après la course.

CLASSEMENTS ET RECOMPENSES

10 et 17 km et 10 km marche nordique

Un classement général individuel et par catégorie d'âge.

10 et 17 km

Coupes aux 3 premiers du classement scratch et aux premiers des catégories CA/JU/ES/SE/M0 à M10

En cas de récompense au classement scratch, pas de récompense en catégorie.

10 km marche nordique

Coupes aux 3 premiers du classement scratch (M et F) et aux premiers des catégories CA/JU/ES/SE/M0 à M10.

RAVITAILLEMENT

Course en autosuffisance, pas de ravitaillement sur le parcours.

Ravitaillement à l'arrivée

SECURITE

Lampe frontale en état de fonctionnement obligatoire pour chaque participant.

Chaque carrefour sera surveillé par un commissaire et le service médical sera assuré par la FFSS91.

Les organisateurs garantissent leur responsabilité civile par la police d'assurance souscrite auprès de la MAIF.

Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; les non-licenciés sont couverts par leur assurance personnelle.

CONSIGNE / DOUCHES

Une consigne gratuite est organisée afin de garder les affaires des coureurs pendant la course. Des douches sont à disposition dans le gymnase.

DROIT A L'IMAGE

Tout concurrent renonce à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve.

ANNULATION

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'Organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve, sans que les participants puissent prétendre à un quelconque remboursement.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Dans le souci de participer activement à la préservation de l'environnement, chaque coureur s'engage à ne rien laisser ni jeter sur le parcours ainsi qu'aux abords de celui-ci.